

Communication Batteries du futur

Séance plénière du 10 novembre 2020

Le programme européen des « Batteries du futur » constitue un beau projet de coopération industrielle initiée au niveau européen et qui se décline jusqu'en Nouvelle-Aquitaine.

Le CESER soutient ce programme qui doit apporter à la région des emplois et une meilleure visibilité dans un domaine d'avenir où elle dispose déjà de compétences.

Afin de mettre davantage encore cette politique en lumière, le Conseil régional aurait pu compléter sa communication par des informations budgétaires (coût total, participation des différents acteurs et participation financière régionale dans ce projet notamment) et par une présentation du projet dans sa globalité (aux niveaux national et européen).

Il conviendra de veiller, lors de la structuration de cette filière, aux conditions de suivi de la réalisation des objectifs en territoire et à ce que l'ensemble des acteurs soient associés à la construction de ce projet industriel, et notamment les représentants des salariés.

Le sujet des batteries du futur est important pour la Nouvelle-Aquitaine qui est déjà très engagée dans cette filière européenne et qui entend réaffirmer, par cette communication, le rôle majeur qu'elle jouera dans ce domaine.

Le Conseil régional aurait pu compléter cette communication par des informations concernant l'incidence financière pour le budget régional que représentera le soutien à cette filière.

D'autres délibérations en soutien à cette filière seront probablement soumises au CESER. Aussi, des précisions sur la répartition du financement entre les différents acteurs, publics et privés, seraient également appréciées.

Par ailleurs, le CESER souhaiterait disposer d'informations permettant d'avoir une vision plus large du sujet, au niveau national et européen. En effet, si les sites concernés en Nouvelle-Aquitaine sont bien rappelés, il serait utile d'apprécier comment les stratégies des autres régions françaises et des autres pays partenaires de cette filière se répartissent les rôles et n'entrent pas en concurrence.

Les batteries du futur sont en effet un bel exemple de coopération industrielle européenne ayant des incidences sur les emplois dans les territoires. Il convient donc de l'encourager en présentant, par exemple, le nombre d'emplois créés ou envisagés dans chacun des territoires concernés.

Enfin, il conviendra de veiller, lors de la structuration de cette filière, aux conditions de suivi de la réalisation des objectifs en territoire et à la manière d'associer l'ensemble des acteurs concernés à la construction de ce projet industriel, et notamment les représentants des salariés.



Proposition de la commission 4 « Économie »
Président : Daniel BRAUD ; Rapporteure : Cécile SAEZ-PAYENCET

Vote sur l'avis du CESER
« Communication Batteries du futur »

106 votants
81 pour
0 contre
25 abstentions

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
(Un conseiller n'a pas souhaité prendre part au vote)

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine